



**Grille des objectifs du programme cantonal d'intégration (PIC)**  
**Domaine "Encouragement préscolaire"**  
**Canton de Neuchâtel**

Etat au 10 juillet 2013

N°	Objectif(s) d'effet	Prestations / Mesures	Indicateur(s) avec échéances	Vérification	Pilotage / responsabilité <i>Service public à l'échelon cantonal</i>	Conventions et collaborations
17	La coordination de l'offre cantonale en matière de petite enfance et soutien à la parentalité est consolidée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise sur pied d'une coordination bicéphale COSM-SPAJ (service de la protection de l'adulte et de la jeunesse);</li> <li>- Création et mise à jour régulière d'un site Internet (SPAJ);</li> <li>- Selon les besoins, mise sur pied de groupes de travail pour des projets spécifiques, brochures, ... (SPAJ);</li> <li>- Coordination d'un groupe stratégique d'encouragement préscolaire (COSM);</li> <li>- Organisation d'un colloque annuel d'échanges et d'information (COSM).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La convention de collaboration entre le SPAJ et le COSM est effective dès 2014.</li> <li>- Le site Internet est opérationnel dès 2016.</li> <li>- Un colloque réunissant l'ensemble des partenaires a lieu chaque année.</li> <li>- Le groupe de réflexion stratégique est réuni 2x/année ou selon les besoins.</li> <li>- Des séances de coordination ont lieu entre les 2 services engagés dans la coordination.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Site Internet;</li> <li>- Documents élaborés (brochures, flyers, etc.);</li> <li>- PV de séances;</li> <li>- Rapport sur les actions réalisées.</li> </ul>	Service de la cohésion multiculturelle (COSM) et Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)	Convention de partenariat signée entre le COSM et le SPAJ.
18	Le suivi à domicile des familles avec des enfants en âge préscolaire est progressivement renforcé et étendu dans l'ensemble du canton, en particulier pour celles avec des besoins spécifiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consolidation et extension du réseau de mère de contacts à l'ensemble du canton;</li> <li>- Mise en réseau des acteurs concernés pour rechercher des synergies entre les prestations de suivi à domicile.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Réseau de mères de contact (RMC) est consolidé à Neuchâtel de 2014 à 2017.</li> <li>- Dès 2014, le RMC est étendu à La Chaux-de-Fonds.</li> <li>- Création d'un groupe de travail spécifique au suivi à domicile en 2014 et réunions régulières de ce groupe entre 2014 et 2017.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PV de séances;</li> <li>- Documents élaborés;</li> <li>- Rapport sur les actions réalisées;</li> <li>- Statistiques.</li> </ul>	Service de la cohésion multiculturelle (COSM) et Croix-Rouge, canton de Neuchâtel (CRNE)	Convention de partenariat signée entre le COSM et la CRNE.
19	Les mesures favorisant l'égalité des chances sont renforcées et étendues à l'ensemble du canton.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'un appel d'offre auprès des institutions (villes et communes, organismes privés, crèches, structures d'accueil parascolaire, associations de quartier);</li> <li>- Mise en œuvre des mesures qui favorisent un contact précoce avec les livres, une valorisation des cultures et langues d'origine et une formation des professionnels et des bénévoles pour renforcer leurs compétences interculturelles;</li> <li>- Poursuite des formations menées auprès des éducateurs de l'enfance et des étudiants de la HEP.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un appel d'offre est réalisé en 2014.</li> <li>- Les mesures sont mises en œuvre progressivement de 2014 à 2017.</li> <li>- Les formations ont lieu 2x/an dès 2014.</li> <li>- Chaque année, les partenaires concernés se réunissent au moins une fois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documents élaborés pour l'appel d'offres;</li> <li>- PV de séances;</li> <li>- Autres documents élaborés;</li> <li>- Rapports des partenaires;</li> <li>- Rapport de coordination;</li> <li>- Statistiques.</li> </ul>	Service de la cohésion multiculturelle (COSM)	Conventions signées avec les partenaires concernés.